



INSTITUTION JEAN-PAUL II

ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Rouen, le 15 janvier 2021

Chère Madame,
Cher Monsieur,
Chers Parents et Chers Professeurs,

Suite aux annonces gouvernementales du jeudi 14 janvier, nous vous apportons quelques précisions pour les semaines à venir.

Maternelle Élémentaire

Collège Lycée

Internat

39, rue de l'Avalasse
76 000 ROUEN
02 35 71 23 55
Fax : 02 35 71 18 12

JP2Sup

48, rue du Champ-
des-Oiseaux
76 000 ROUEN
02 35 89 00 01
Fax : 02 35 88 90 56

accueil@
institutionjeanpaul2.fr

Emploi du temps

Pour l'École, le Collège, le Lycée et le Post-Bac, les emplois du temps ne subiront aucun changement. Les parents venant chercher leur enfant après 18h doivent se munir d'un « justificatif de déplacement scolaire - couvre-feu » (que vous trouverez en pièce jointe). Les étudiants devront avoir sur eux le document justificatif de leur emploi du temps qui leur sera remis lundi prochain. Pour les collégiens et les lycéens, ils devront avoir leur carnet de bord qui fait foi de leur emploi du temps. Tous devront avoir sur eux leur carte d'identité scolaire.

Les études et les garderies sont maintenues aux horaires habituels.

Les professeurs se muniront, le cas échéant, du « justificatif de déplacement professionnel – couvre-feu » (lui aussi en pièce jointe, uniquement pour les professeurs).

EPS

Nous attendons des précisions du corps d'inspection quant à la mise en place du protocole (suppression des cours en espace fermé).

Restauration

Les nouvelles exigences confirment ce que nous pratiquons depuis début novembre à l'Institution : principe de non-brassage, déjeuner par classe, désinfection stricte, gel hydroalcoolique à l'entrée, etc.

Nous vous remercions de rester vigilants et vous remercions de vos messages de soutien et de confiance.

www.
institutionjeanpaul2.fr



L'Équipe de Direction